

Département

Haute-Loire

Arrondissement

Le Puy-en-Velay

Commune

MOUDEYRES

**PROCES-VERBAL  
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU  
15 SEPTEMBRE 2025 A 20H30**

*Effectif légal du conseil municipal : 9*

*Nombre de conseillers présents : 7*

*Date de convocation : 09.09.2025*

*Secrétaire de séance : CHANAL Fabrice*

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 15 juillet 2025
2. Dispositif « Cession d'un barnum » proposé par la Région Auvergne Rhône Alpes
3. Projet de voirie 2025 et plan de financement

**QUESTIONS DIVERSES**

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

	CELLE Éric	GENTES Laurent
	CHANAL Fabrice	GRAIL Jérôme
	DALENS Gérard	PERBET Yoann
	DESCAMPS Véronique	

Absent(s) excusé(s) :

Absent(s) : GIROUD Florence, ROUSSET Cédric

**1. Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 21 juillet 2025**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 21 juillet 2025.

**2. Dispositif « Cession d'un barnum » proposé par la Région**

Monsieur le Maire détaille l'opération lancée par la Région Auvergne Rhône Alpes et qui permet aux communes d'acquérir gratuitement un barnum qui sera mis à disposition des associations du village.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal valide le dépôt d'un dossier d'aide auprès de la Région afin d'obtenir un barnum.

### 3. Projet de voirie 2025 et plan de financement

Monsieur le Maire rappelle que le plan de financement initial pour le projet d'aménagement de bourg prévoyait une aide de la DETR à hauteur de 25%. La DETR attribuée ne s'élèvera qu'à hauteur de 20% du montant du projet.

Monsieur le Maire propose donc de revoir le plan de financement du projet d'aménagement de bourg 2025 en ajoutant une demande d'aide financière auprès de la Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal dans le cadre de son Fonds de Concours.

**Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le nouveau plan de financement de l'opération Aménagement de bourg 2025 et valide une demande d'aide auprès de la Communauté de Communes dans le cadre de son Fonds de Concours, à hauteur de 5 000 €.**

### Questions diverses

- Opération tulipes : l'opération Tulipes sera reconduite l'année prochaine. La question du remplacement des bulbes se pose. Une nouvelle commande sera faite pour un remplacement partiel.
- Biens de section : les quatre sections de Moudeyres n'ayant pas de ressource, le transfert des biens de sections à la commune et la disparition de ces sections sont évoqués.
- Rénovation du clocher : la recherche des financements suit son cours.
- Points sur les locations : la rénovation des gîtes du presbytère pourrait faire l'objet d'un nouveau projet, l'avenir de l'école est à étudier : location, vente...
- Elagage : les arbres devant l'école sont peut-être à élaguer.
- Petit patrimoine : l'état de la croix au début de la Route du Fraisse est à vérifier pour voir si une rénovation est nécessaire.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50*

*Le Maire  
Laurent GENTES*



*Le secrétaire de séance*

